

Transformer les idées de chacune et chacun en une action fédérale

TEXTE ANNEXÉ À LA CHARTE DU DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Le passé de notre Fédération, nos idéaux, notre expérience nous confèrent reconnaissance, compétence et autorité pour défendre l'École publique dans la République et pas seulement dans son département, sa délégation ou simplement dans son école. Notre fonction de DDEN ne peut se réaliser exclusivement dans l'autonomie locale car l'École est une institution publique nationale.

Notre Fédération doit continuer à s'engager et lutter nationalement pour les principes définis collectivement dans nos résolutions.

Le Congrès, au niveau national, est la seule instance où l'on peut entreprendre et décider collectivement conformément à nos statuts et au règlement intérieur. C'est là, et seulement là, dans la démocratie légitimée par le débat, puis par le vote, que l'on transforme les intentions individuelles en projet collectif et fédérateur.

Dans toutes nos structures, dans toutes nos instances, notre activité civique est permanente. Elle se construit dans les échanges et se conclut par des décisions votées et mises en œuvre. **Cependant, ce processus démocratique, admis par tous, ne fait pas l'affaire d'une petite minorité, qui, de l'extérieur, hors de l'organisation, diffuse, depuis plusieurs années sur internet et, de façon très aléatoire, dans la messagerie d'adhérents et sans leur autorisation, une publication à charge intitulée « Le Délégué laïque » pour s'opposer, par ce pléonasme, à ce que nous ne serions pas.** La laïcité est consubstantielle à nos missions et fonctions de DDEN. Ce groupuscule « Délégué laïque » qui s'agite à intervalles réguliers revendique-t-il une conception de la laïcité qui récuse son application pour les sorties scolaires où les accompagnants font prévaloir la manifestation de leur liberté religieuse et ignorent la liberté de conscience des accompagnés ? Et aussi dans l'affaire Baby Loup.

Seul le Congrès national est souverain

On ne peut cacher au Congrès cette immixtion qui gangrène de l'extérieur notre Fédération.

Avec quel soutien ? Cette action limitée et localisée, externe pour miner peu à peu l'image et la légitimité de notre Fédération. Cette illégitime intrusion ne peut prospérer, malhonnêtement, sans réaction et désapprobation du Congrès au risque de ternir notre image publique et de porter atteinte à nos actions de DDEN et à notre nécessaire développement.

Cette publication anonyme est la continuité de cabales souterraines orchestrées avant le Congrès de Grenoble pour s'opposer à la candidature de celui qui fut pourtant élu, majoritairement, à la présidence de notre Fédération. Publication qui porte accusation permanente en forme de justice, de répression, par des attaques, lâches, ad hominem sur internet et certaines publications papier.

La Fédération des DDEN porte haut et fort le principe de laïcité au sein du Collectif Laïque National.

La Fédération est toujours ouverte au débat dans toutes ses instances avec **des délégués adhérents identifiés** et n'a de compte à rendre à aucune autre organisation ni personnes anonymes. La Fédération a la volonté de s'ouvrir aux propos de tous ses membres identifiés. Cette publication sans contradicteurs identifiés cherche à discréditer et à s'opposer à la laïcité dont nous portons haut et fort le principe dans nos rangs, et de façon affinitaire dans le Collectif Laïque National : Collectif de quarante organisations qui gêne nos détracteurs qui lui reprochent d'avoir initié « la pétition des 113 » contre la révision de la loi du 9 décembre 1905.

Tous nos écrits attestent de cette volonté historique permanente de promouvoir la laïcité. Aucun de nos écrits et propos ne peuvent être mis en défaut. Ces prétendus DDEN dissimulés derrière l'anonymat d'internet, sous des pseudonymes, s'opposent à la volonté générale et essayent d'imposer unilatéralement une instrumentalisation politicienne en discréditant l'action fédérale dans de prétendues « tribunes libres de débats de DDEN » pour déstabiliser la Fédération. Pour qui travaillent-ils ? Ce populisme de la défiance a pour objectif de délégitimer notre structure pour semer le trouble en affirmant que « la situation est tendue à l'intérieur » de la Fédération. Nous contestons ces affirmations qui participent (ou : incitent) à la fragmentation pour discréditer les DDEN et l'efficacité, reconnue, de notre action commune dans de multiples domaines ?

La Fédération doit rester collectivement indépendante d'autres associations

Les DDEN sont, par ailleurs, pour la plupart, des citoyens multi-engagés dans des associations, syndicats ou partis politiques. Tous ces engagements citoyens sont respectables mais doivent rester individuels, sans chercher à interférer avec le fonctionnement statutaire de notre Fédération. Quels que soient les engagements de chacune et de chacun, notre Fédération, pour être fidèle à son histoire, à ses principes et ses valeurs, a l'impérieuse obligation de rester collectivement indépendante d'autres associations, partis politiques ou syndicats pour rassembler les adhérents dans leur diversité.

Cet usage malsain des réseaux sociaux, par une poignée d'individus, sans scrupule, qui ne peuvent se prévaloir d'une identité collective de DDEN, participe à une opération de sédition qui essaie de miner notre Fédération. Ils ne veulent pas faire connaître ou reconnaître notre Fédération mais la faire disparaître. Ces individus récusent la démocratie représentative, sacralisent l'individualisme et contribuent au malaise moral d'une société incapable d'entreprendre collectivement.

Cette radicalisation de la contre-démocratie qu'ils pratiquent se dilue dans le libéralisme qui récuse la volonté politique démocratique où l'on choisit ensemble, en particulier ici et maintenant au Congrès, de dépasser nos logiques individualistes pour nous rassembler autour d'un projet commun porteur de sens : l'École publique laïque. Nous voulons transformer les idées de chacune et chacun en une action fédérale.

Nous sommes au service de cette ambition républicaine et rien d'autre...

Se fédérer est un acte de volonté politique aussi, pour refuser la division et pour rester unis autour de notre projet commun décidé dans nos instances afin de défendre et promouvoir l'École publique laïque, lors de ce Congrès de 2025, il vous est demandé de témoigner de votre soutien aux initiatives fédérales pour renforcer notre cohésion et **FAIRE FÉDÉRATION**.

**Texte adopté par toutes les Unions de la Fédération
1 voix contre : le représentant de l'Union de l'Isère**